



RICHARD
LE DROFF



FOYER A BOIS
980/981/982 LN B
980/981/982 ELN/ELG B

NOTICE D'INSTALLATION ET D'UTILISATION

11-12

30348

IMPORTANT

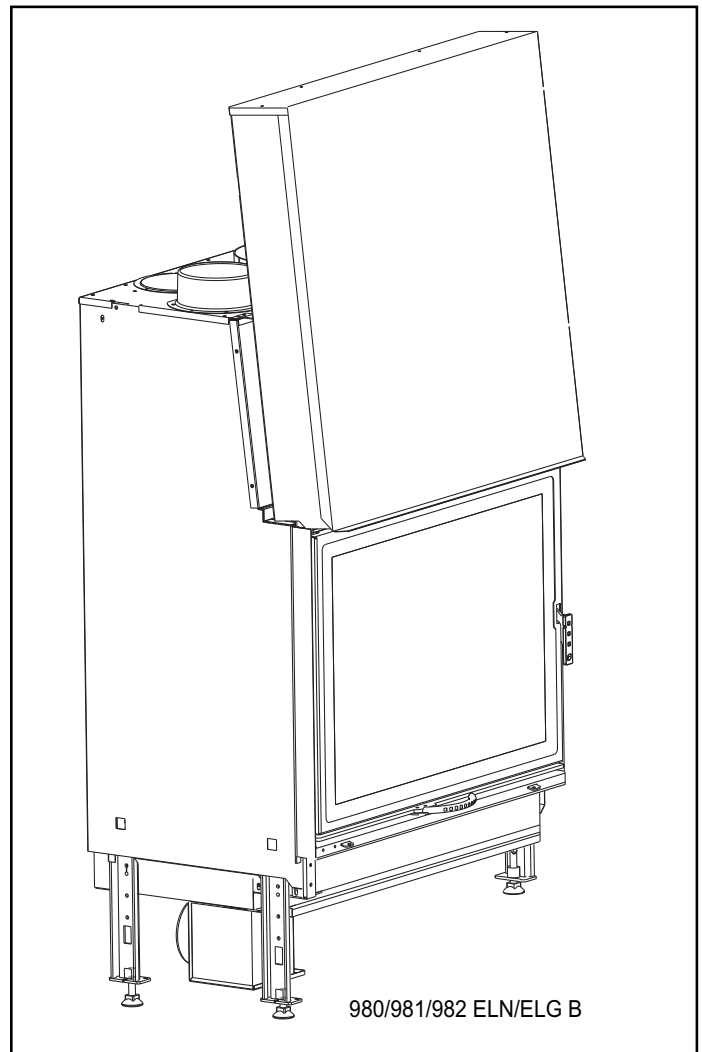
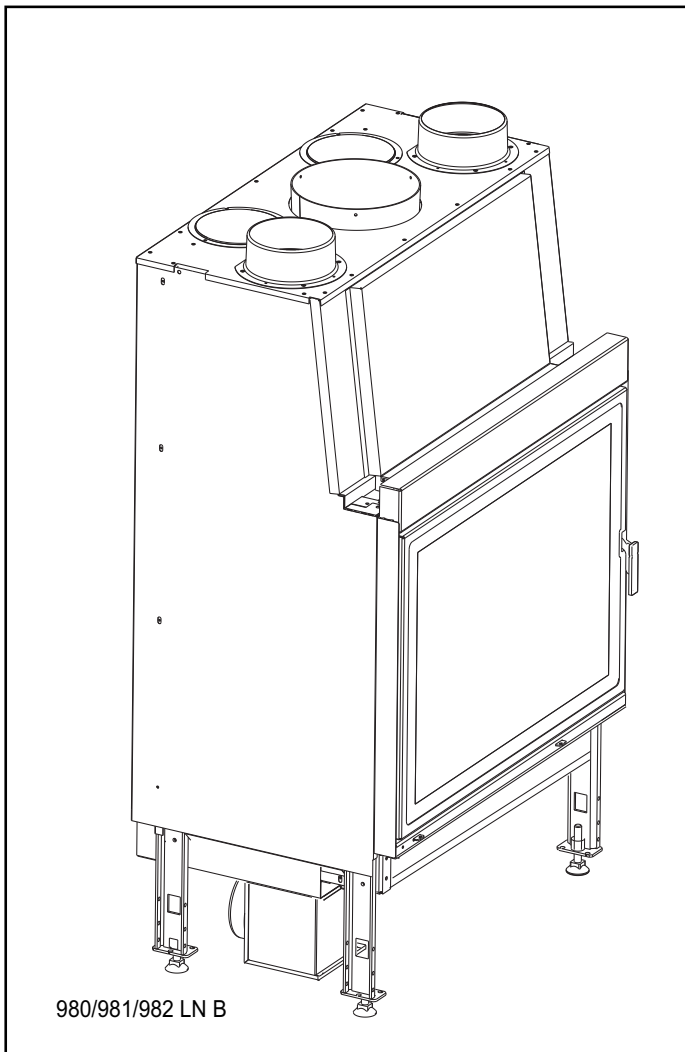
Cet appareil a été étudié avec soin. Pour tirer tous les avantages que vous êtes en droit d'en attendre et pour votre sécurité, lisez attentivement la présente notice d'installation et d'utilisation avant d'entreprendre les travaux de mise en place.

L'appareil sera obligatoirement raccordé par des éléments adaptés à un conduit de fumées individuel propre à l'appareil. Des accessoires sont également disponibles dont certains doivent être prévus avant l'installation.

1. ENCOMBREMENT
2. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES
3. PRÉPARATION DU SITE EXISTANT
4. INSTALLATION DU FOYER
5. RACCORDEMENT
6. HABILLAGE
7. UTILISATION
8. ENTRETIEN
9. SERVICE APRES-VENTE

Page

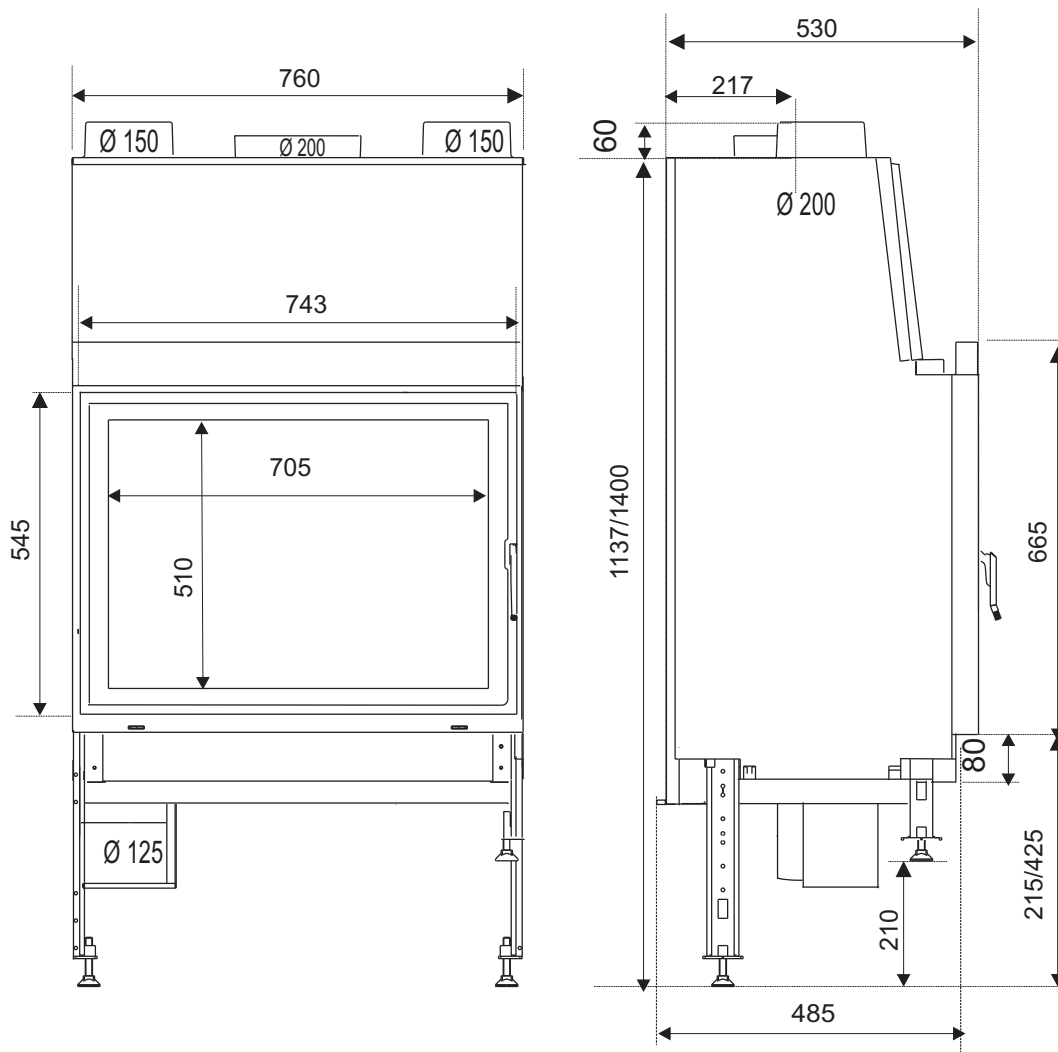
2
3
4
6
8
8
9
10
10



Illustrations non contractuelles, les éléments figurés peuvent différer ou ne pas appartenir au modèle fourni.

1. ENCOMBREMENT FOYERS 980/981/982 LN B

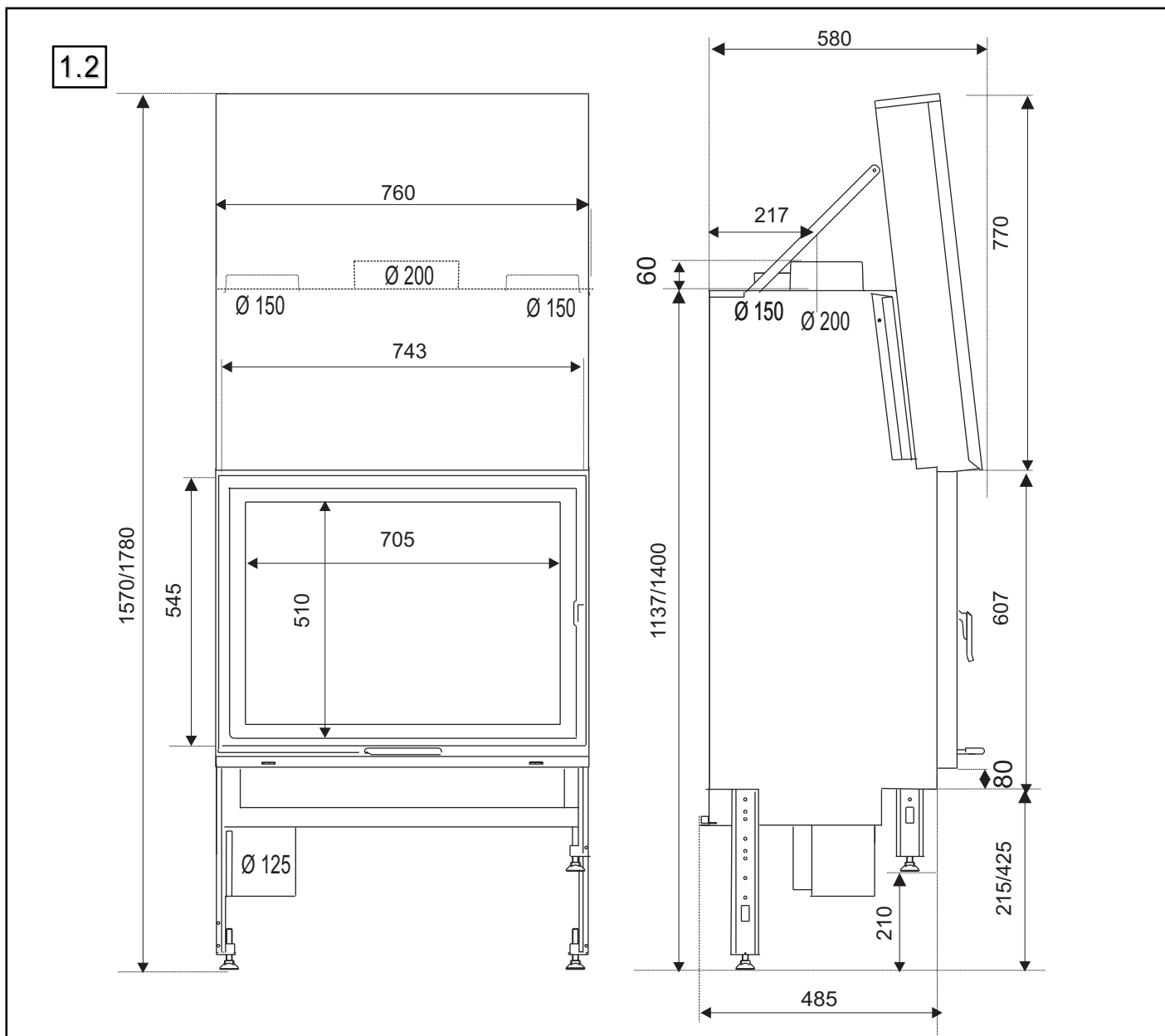
1.1



- MISES EN GARDE -

- Cet appareil est destiné à brûler du bois, en aucun cas il ne pourra servir d'incinérateur ou brûler des combustibles liquides, du charbon ou dérivés.
- Respecter toutes les réglementations locales et nationales ainsi que les normes européennes (1) lors de l'installation et de l'utilisation de l'appareil.
- L'appareil de chauffage est chaud lorsqu'il fonctionne, particulièrement la face vitrée. Il reste chaud longtemps, même si les flammes ne sont plus visibles. Prendre les précautions pour éviter tout contact avec l'appareil (des jeunes enfants particulièrement).
- Avant d'accéder aux dispositifs de connexion électrique, tous les circuits d'alimentation doivent être mis hors tension.
- Cet appareil doit être installé conformément aux spécifications des normes(1) en vigueur. L'installation par un professionnel qualifié est recommandée.
- Les instructions de la présente notice sont à suivre scrupuleusement. Conserver soigneusement cette notice.
- La responsabilité du constructeur se limite à la fourniture de l'appareil. Elle ne saurait être recherchée en cas de non-respect de ces prescriptions.
- Sont spécialement interdits :
 - L'installation de matières pouvant être détériorées ou altérées par la chaleur (meubles, papier peint, boiseries...) à proximité immédiate de l'appareil.
 - La mise en place d'un récupérateur de chaleur de quelque type que ce soit, autre que ceux préconisés par le fabricant.
 - L'utilisation de tout combustible autre que le bois naturel et la lignite.
 - Toute modification de l'appareil ou de l'installation non prévue par le fabricant, qui dégagerait le fabricant de ses responsabilités et annulerait la garantie. Utiliser exclusivement des pièces de rechange recommandées par le fabricant.
- Le non-respect de ces indications entraîne l'entière responsabilité de celui qui effectue l'intervention et le montage.
- Les installations dans les lieux publics sont soumises au règlement sanitaire départemental, déposé à la préfecture de votre région.
- Le fabricant se réserve le droit de modifier, sans préavis, la présentation et les cotes de ses modèles ainsi que la conception des montages si nécessaire. Les schémas et textes de ce document sont la propriété exclusive du fabricant et ne peuvent être reproduits sans son autorisation écrite.

1. ENCOMBREMENT FOYERS 980/981/982 ELN/ELG B



- INFORMATION DE MONTAGE IMPORTANTE -

Votre cheminée " tire bien ", mais vous ne connaissez pas la valeur de sa dépression ! La dépression ou tirage d'un conduit se mesure en Pascal (Pa). Tous les inserts, foyers et poêles sont conçus, optimisés et fabriqués selon les normes NF EN 13229 (ou NF EN 13240) pour fonctionner raccordés à un conduit de cheminée dont la dépression est de 12 Pa. Très fréquemment (plus d'un conduit sur deux), il y a un tirage trop important (supérieur à 20 Pa) dû à une cheminée trop haute ou une installation en combinaison avec un tubage. Les appareils fonctionnent alors dans des conditions anormales, qui provoquent :

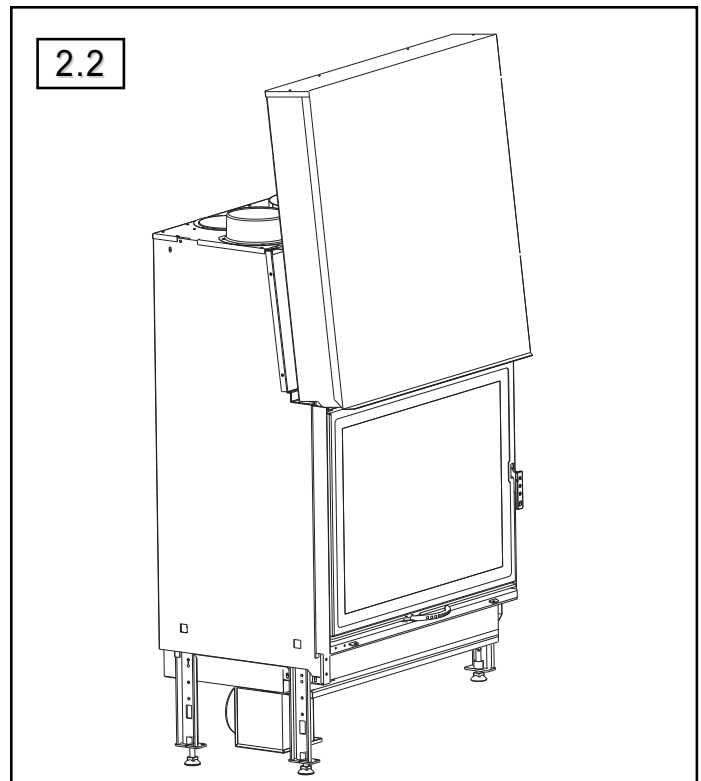
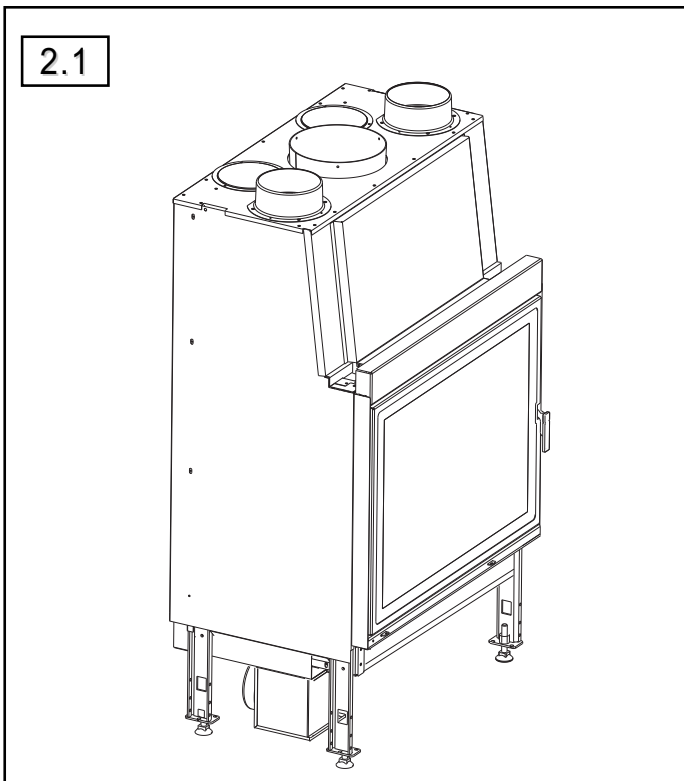
- Une consommation de bois excessive : celle-ci peut être multipliée par 3 par rapport à un appareil fonctionnant avec un tirage de 12 Pa.
- Un feu " qui ne tient pas ", brûle beaucoup trop rapidement et chauffe très peu.
- La détérioration rapide et irrémédiable de l'appareil (fissuration des plaques de fonte ou briques réfractaires).
- L'annulation de la garantie.

Pour éviter tous ces problèmes, il n'y a qu'une solution !

Faites contrôler le tirage du conduit (appareil en fonctionnement) par un professionnel, si celui-ci est supérieur à 20 Pa, installez un régulateur de tirage titulaire d'un avis technique sur le conduit de raccordement de l'appareil.

2. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

FOYER ⁽²⁾	980/981/982 LN B	980/981/982 ELN B/ELG B
Catégorie du foyer	Intermittent	Intermittent
Puissance calorifique nominale ⁽¹⁾	13 kW	13 kW
Fonctionnement porte fermée / relevée	oui/non	oui/oui
Température moyenne des fumées porte fermée	350 °C	350 °C
Rendement	72,5 %	72,5 %
Taux CO (13% O ₂)	0,07 %	0,07
Combustibles	Bois de chauffage	Bois de chauffage
Taille des bûches	50 cm	50 cm
Charge horaire nominale	4 kg	4 kg
Intervalle de rechargement	1 h	1 h
Combustible de remplacement	lignite	lignite
Combustibles interdits	tous les autres dont charbons et dérivés	tous les autres dont charbons et dérivés
Diamètre nominal départ des fumées	200 mm	200 mm
Diamètre départ distributeur air chaud	150 mm	150 mm
Diamètre arrivée air extérieur	125 mm	125 mm
Caractéristiques du conduit de fumées⁽³⁾⁽⁴⁾		
- Dimensions minimales du boisseau	20 x 20 cm	20 x 20 cm
- Ø mini tubage ou conduit métallique isolé	200 mm	200 mm
- Hauteur mini au dessus du foyer	4 m	4 m
Dépression (10 Pa = 1 mm CE)		
- Allure nominale	12 Pa	12 Pa
- Allure réduite	6 Pa	6 Pa
- Maxi admissible	20 Pa	20 Pa
- Poids net (brut +20 kg)	155 / 155 / 165 kg	195 / 195 / 205 kg
Plaquette signalétique	dans boîtier cendrier	dans boîtier cendrier
Options⁽²⁾		
Régulateur de tirage EM 200	Option	Option
Accélérateur de convection KTE 152 ou KT 1455 (+ KRT 260 A)	Option	Option



(1) Puissance nominale en fonctionnement porte fermée, combustible bois ou lignite ; selon essais suivant EN13229.

(2) Nous recommandons les produits HOMOY : une gamme complète de raccordements et d'accessoires adaptés. Documentation sur demande auprès de votre revendeur.

(3) Le conduit de fumées doit être dimensionné selon la norme NF EN 13384-1

(4) DTU 24.1 traitant des conduits de fumées, DTU 24.2 traitant des cheminées équipées d'un poêle fermé; NF EN13229 traitant des foyers à combustible solide. (disponibles à l'AFNOR).

3. PRÉPARATION DU SITE EXISTANT

Retirer tous les matériaux combustibles ou dégradables sous l'action de la température sur les parois ou à l'intérieur de celles-ci (sols, murs et plafonds) à l'emplacement de la cheminée (Z1, Z2, Z3, Z4, Z5) selon l'implantation retenue (voir fig. 3.1, 3.2, 3.3).

3.1. SOL

Contrôler que le sol (Z3) peut supporter la charge totale constituée par le foyer, l'habillage et la hotte. Sinon, mettre en place un dispositif approprié (plaque de répartition de charge;...). Dans la zone de chargement (Z5), nous recommandons la pose d'un carrelage (par exemple) pour faciliter l'entretien.

3.2. MURS

Retirer les revêtements (papier peints, lambris ou moquette murale) sur l'emprise de la future cheminée. Selon le matériau du mur, appliquer les solutions préconisées au tableau 3.A.

Murs environnants

Pour tous les murs dont les distances sont inférieures aux valeurs préconisées (zones 1 et 2) prendre les précautions du tableau 3.A.

Rappel: Ne pas placer d'objets et/ou matériaux combustibles à moins de 2 m de la face vitrée.

3.3. PLAFOND

Dans la zone d'emprise de la hotte (Z4), retirer tous les matériaux non M0 (incombustibles) et isoler par de la laine de roche rigide.

3.4. ÉVACUATION DES PRODUITS DE LA COMBUSTION

Le contrôle et/ou la réalisation de l'évacuation des fumées sont régies par les normes DTU 24.1 et DTU 24.2 (France).

La vérification du dimensionnement du conduit de fumées incombe à l'installateur. La norme NF EN 13384-1 définit le dimensionnement et les exigences de pression et de température applicables au conduit de fumées.

Si le conduit de fumée existe, il convient:

- de le faire ramoner par un moyen mécanique (hérisson),
 - de faire vérifier l'état physique du conduit (stabilité, étanchéité, compatibilité des matériaux, section...) par un fumiste compétent.
- Dans le cas d'un conduit non compatible (ancien, fissuré, fortement encrassé), il est nécessaire de réaliser:
- soit un tubage à l'aide d'un produit titulaire d'un avis technique favorable,
 - soit un chemisage,
 - soit un conduit neuf, adapté, construit par une entreprise ayant les qualifications requises.

3.5. TRAVERSÉE DE PLAFONDS ET DE PLANCHERS

Les conduits de fumée doivent être disposés avec un écart minimal conforme aux normes en vigueur entre la paroi intérieure du conduit et l'élément combustible le plus proche (France; NF DTU 24.2).

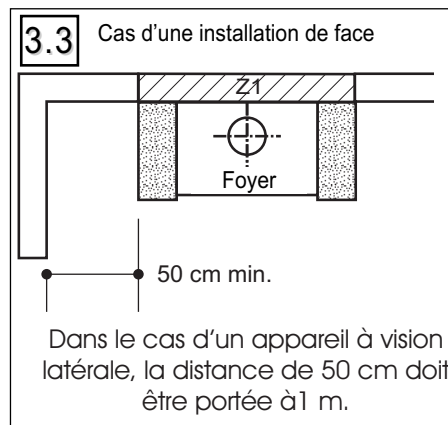
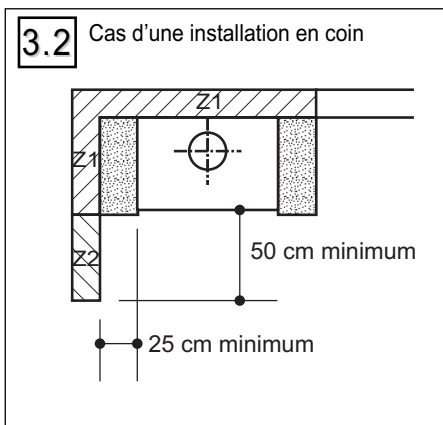
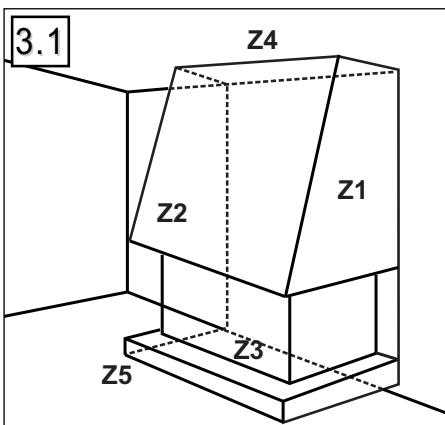


Tableau 3.A	ZONE 1		ZONE 2
MATERIAUX EXISTANTS	SOLUTION PRECONISEE	MATERIAUX RECOMMANDES	MATERIAUX DE FINITION
Mur extérieur avec isolation inflammable incorporée.	Découpe de l'isolation existante. - Remplacer par un mur de renfort M0. - Isolation avec isolant spécial.	- Brique, béton cellulaire - Laine de roche + film alu.	Classés M0 ou M1
Mur extérieur sans isolation ou mur de refend (env. 15 cm) ininflammable	- Isolation avec isolant spécial.	- Laine de roche + film alu.	Classés M0 ou M1
Cloison légère plâtre, bois, plaques de plâtre, polystyrène, polyuréthane, cloisons alvéolées.	- Dépose et montage d'un mur de 10 cm, - ou non-dépose et montage d'un mur de 10 cm devant lame d'air de 2 cm, - ou dépose et montage d'un nouveau mur d'appui en dur + isolant.	- Brique, béton cellulaire + laine de roche rigide.	Classés M0 ou M1

Outils nécessaires

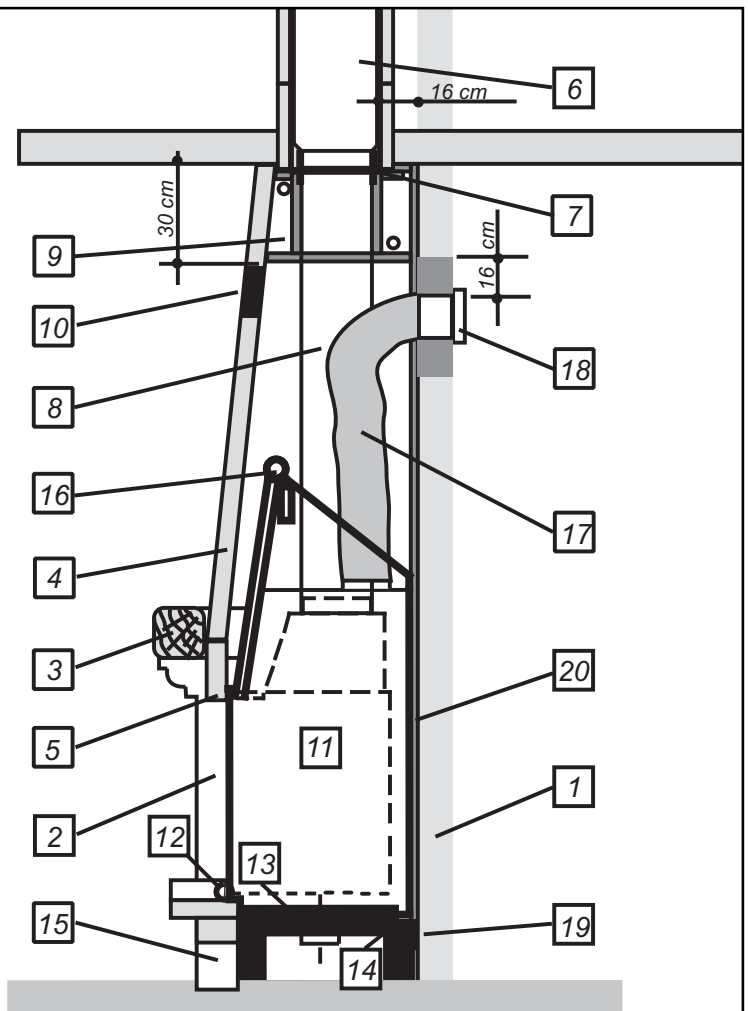
- mèche à béton 8 mm
- foret à métal 3,5 mm
- clefs à pipe 8 & 10 mm
- outillage courant
- gants

3.4

MONTAGE TYPE

- 1 Mur d'appui (matériaux classés MO)
- 2 Habillage pierre (option)
- 3 Poutre bois (suivant modèle habillage)
- 4 Hotte décorative (option)
- 5 Rideau (matériaux selon modèle)
- 6 Boisseau Ø mini 400 cm²
- 7 Manchette de raccordement (non fournie)
- 8 Tuyaux de raccordement Ø 200 (non fournis)⁽¹⁾
- 9 Caisson isolé
- 10 Grille de sortie d'air chaud*
- 11 Foyer
- 12 Boutons de commande
- 13 Entrée air de grille (33,2 cm²)
- 14 Entrée air de convection (310 cm²)
- 15 Accès de l'air par l'habillage
- 16 Mécanisme de relevage (suivant version)
- 17 Raccordements air chaud Ø 150 (non fournis)⁽¹⁾
- 18 Diffuseur air chaud (non fournis)⁽¹⁾
- 19 Butée arrière
- 20 Isolation (si nécessaire)

(1) accessoire HOMY disponible.



3.6. RACCORDEMENT D'AIR DE COMBUSTION EXTÉRIEUR

3.6.1 Buse de raccordement extérieur

Une buse de raccordement extérieur Ø 125 (Fig. 4.2) est montée d'origine sous le foyer pour un branchement vertical. L'objectif est de ne pas prendre l'air de combustion dans la pièce, mais à l'extérieur. Ceci augmente le rendement de l'installation (fonctionnant porte fermée). De plus, la combustion n'est pas perturbée par la VMC ou une hotte aspirante.

Raccorder la buse à l'extérieur avec une gaine de 2 m maximum, suivant le tracé le plus direct (sinon l'arrivée d'air peut être insuffisante), face aux vents dominants. Si une grille est utilisée, maintenir une section libre minimale de 1,2 dm².

En fonctionnement porte fermée, cette prise d'air est suffisante, veiller à ce que son accès ne soit jamais obstrué.

Pour un raccordement horizontal de la prise d'air extérieur: démonter la buse d'origine, monter sous le foyer le raccord horizontal fourni (Fig 4.2). Remonter la buse d'origine sur le boîtier.

3.6.2 Prise d'air extérieur supplémentaire non raccordée

Si le raccordement à l'extérieur de la buse (cf § 3.6.1) est impossible, ou si la porte du foyer est escamotable une prise d'air frais extérieur supplémentaire positionnée face aux vents dominants est nécessaire au bon fonctionnement de la combustion, surtout si l'habitat est fortement isolé et/ou équipé d'un système mécanique de ventilation (V.M.C.). Cette arrivée d'air, obturable en cas de non-fonctionnement du foyer, ne doit pas déboucher dans l'enceinte de l'habillage. Elle doit avoir une section libre d'ouverture minimale de:

A) si une buse de raccordement extérieure est branchée (cf § 3.6.1)

- Foyer à porte latérale inutile.
- Foyer à porte escamotable 1 dm².

B) en l'absence de buse de raccordement extérieure (cf § 3.6.1)

- Foyer à porte latérale 1,2 dm².
- Foyer à porte escamotable 2,0 dm².

Ne pas faire fonctionner le foyer si une hotte à évacuation est en service.

Si le logement ne dispose pas d'une ventilation par balayage (conforme à l'arrêté de mars 1982), l'entrée d'air doit être non obturable.

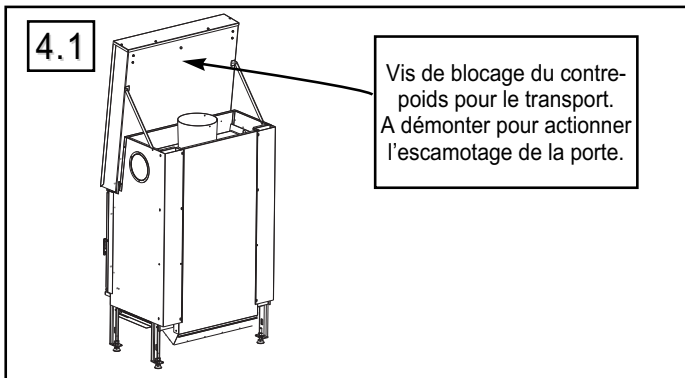
4. INSTALLATION DU FOYER

4.1. DÉBALLAGE DU FOYER

Rétirer les 4 vis de fixation du foyer sur la palette.

Sur le foyer à porte escamotable, démonter la vis d'immobilisation du contre-poids (cf fig. 4.1).

Une mise à niveau parfaite est impérative, notamment pour garantir le bon fonctionnement du système d'escamotage de la porte.



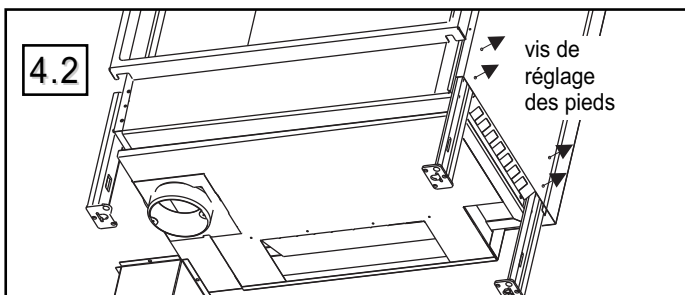
4.2. RÉGLAGE DE LA HAUTEUR

L'appareil est fourni avec 4 vérins de réglage (dans le cendrier).

Coucher l'appareil sur 2 tasseaux.

Sélectionner la hauteur des pieds coulissants (course maxi 380 mm).

Fixer et régler les vérins à la hauteur souhaitée (course de 35 mm).



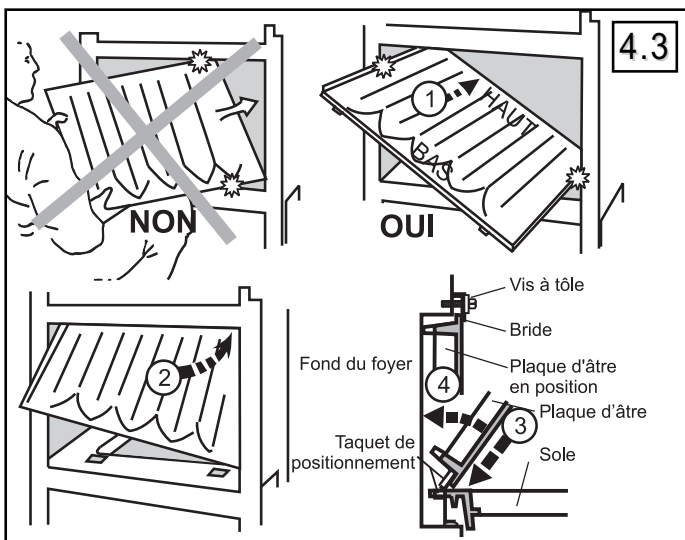
4.3 DÉMONTAGE/MONTAGE DE LA PLAQUE D'ÂTRE

Les parement du foyer sont montés d'origine. Pour faciliter le transport du foyer, le démontage des parements est possible.

La sole est munie de taquets de positionnement pour la mise en place précise de la plaque d'âtre et des panneaux latéraux.

Démontage de la plaque d'âtre (Fig. 4.3):

- 1) Démontez les cotés.
- 2) Dévissez la bride arrière.
- 3) Extraire la plaque des taquets de fixation (2).
- 4) Retirer la plaque d'âtre, en diagonale, coin inférieur gauche en premier.



Remontage de la plaque d'âtre (Fig. 4.3):

ATTENTION: Respecter le sens d'introduction de la plaque d'âtre.

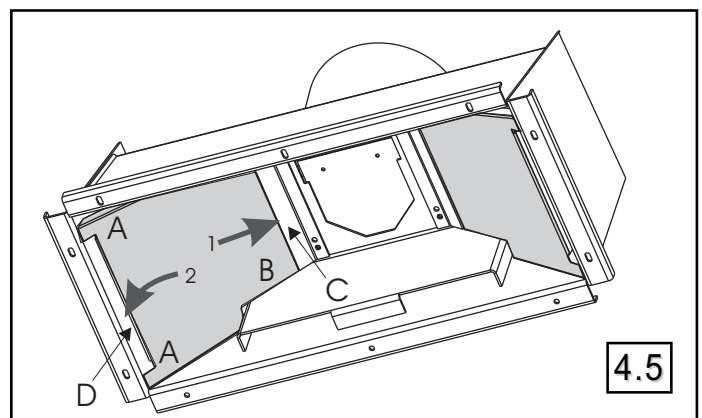
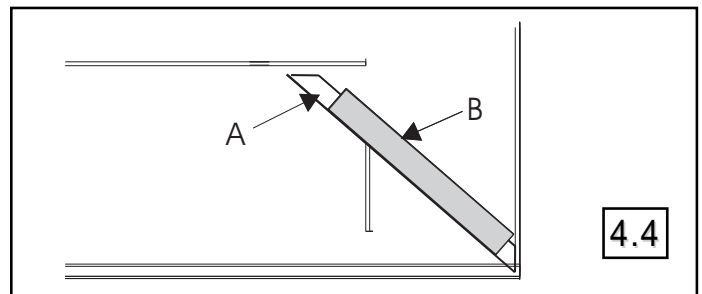
- 1) Présenter la plaque d'âtre en diagonale.
- 2) Redresser le coin supérieur droit.
- 3) Introduire le bas dans les taquets.
- 4) Redresser la plaque et fixer la bride avec les vis à tôle déjà en place.
- 5) Refixer les cotés.

4.4 MISE EN PLACE DES DEFLECTEURS

Ce foyer est équipé de 2 déflecteurs de fumées (gauche et droit) en tôle inox (A) et isolant vermiculite (B). Les déflecteurs de fumées permettent un échange de chaleur efficace et facilitent la récupération des suies lors du ramonage.

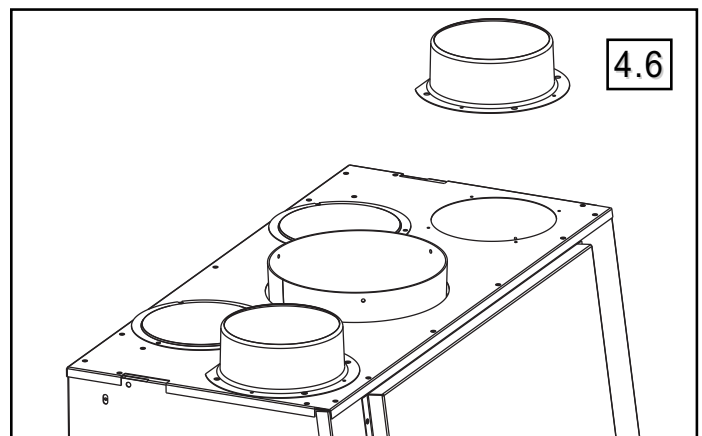
Il est nécessaire de se familiariser avec la manœuvre de montage et de démontage des déflecteurs. Effectuer cette manipulation à plusieurs reprises avant la première utilisation du foyer.

Présenter chaque déflecteur dans l'avaloir de fumée, pli vers le haut; les 2 pattes (A) vers le bas. Faire glisser la partie haute du déflecteur sur le support (C) puis redescendre sur le pli inférieur (D).



4.5 MONTAGE DES BUSES D'AIR CHAUD

Pour le raccordement de la distribution d'air chaud, utiliser les 2 buses Ø 150 et 2 obturateurs fournis. 4 emplacements disponibles sur le caisson. Choisir les 2 trous qui conviennent et fixer les 2 buses avec 4 vis à tôle fournies.



5. RACCORDEMENT

Le raccordement est couvert par le DTU 24.1 et 24.2. L'évacuation des fumées comprend les tuyaux de raccordement et le conduit de fumée (type T450 N1 D3 G...). L'installation doit permettre le ramonage et la récupération des suies.

5.1 RACCORDEMENT AU CONDUIT DE FUMÉES

Le raccordement doit se faire dans la pièce où se trouve l'appareil par la voie la plus directe, sans pente négative et doit être accessible sur tout son parcours. Le raccordement doit permettre le ramonage et la récupération des suies

Il sera réalisé à l'aide :

de conduits métalliques T450 :

- tôle noire d'épaisseur mini. 2 mm.
- tôle émaillée d'épaisseur mini. 0.6 mm.
- acier inox d'épaisseur mini. 0.4 mm.

ou de tubages polycombustibles rigides ou flexibles. Ce type de tubages est justiciable d'un avis technique favorable à cet usage.

Sont interdits : l'aluminium, l'acier aluminé et l'acier galvanisé.

5.2 DISTRIBUTION DE L'AIR CHAUD

La convection se fera sans obstacles à condition que la hotte soit construite suivant les instructions données (§ 6.3).

Rappel: toute évacuation d'air chaud doit déboucher à une distance minimale de 30 cm du plafond (cf Avis Technique A2C2).

5.3 CONVECTION FORCÉE

L'air chaud en convection naturelle s'accumule au plafond. Pour brasser l'air ambiant et obtenir une température plus homogène de l'air de la (ou des) pièce(s), installer un accélérateur de convection et raccorder les gaines d'air chaud à des grilles doubles.

Poser l'accélérateur de convection avant l'habillage pierre (instructions jointes au colis).

ATTENTION !

**Si l'appareil est équipé d'un distributeur d'air chaud (CDA):
(cf avis technique A2C2 disponible au CSTB (www.cstb.fr)).**

Pour canaliser l'air chaud dans des pièces voisines ou à l'étage, raccorder des gaines alu souples (non fournies) sur les buses à installer sur le dessus du foyer. Fixer l'autre extrémité de ces gaines sur une grille obturable (simple ou double) pour régler le débit d'air chaud en fonction de l'installation.

Ne jamais obturer simultanément toutes les grilles.

Pour le passage éventuel dans des combles froids, poser des gaines calorifugées.

Limiter le nombre de coudes au minimum et installer les sorties à un niveau plus élevé que celui des buses.

Pour une bonne efficacité, la longueur cumulée des gaines de distribution ne doit pas dépasser 6 mètres en convection naturelle et 9 mètres en convection forcée.

La pente du raccordement doit être positive sur toute la longueur.

6. HABILLAGE

Ce foyer doit être habillé avec des éléments en maçonnerie et coiffé d'une hotte. Avant de construire l'habillage du foyer et de monter la hotte, s'assurer du bon fonctionnement de tous les organes de manoeuvre du foyer, de l'alignement et de la bonne fermeture de la porte. La porte doit rester démontable.

ATTENTION!

Afin de permettre la libre dilatation du foyer, aucune de ses parties ne doit être en contact avec l'habillage.

Prévoir impérativement un jeu de 2 mm, notamment entre les jambages de l'habillage et le corps du foyer.

La platine couvre-margelle (solidaire du foyer) pourra cependant couvrir la margelle ; la dilatation agissant du bas vers le haut.

6.1. HABILLAGE DU FOYER

Un habillage personnalisé autour du foyer doit impérativement :

- être réalisé en matériau M0 (incombustible).
- prévoir une section libre de 600 cm² minimum dans sa partie basse afin de permettre la libre circulation de l'air.

Une isolation en laine de verre (G) doit empêcher la circulation d'air entre la hotte et le compartiment avale-fumée (F)

6.2. POUTRE EN BOIS (FIG. 6.1)

Aucune partie de la poutre en bois (C) ne doit être soumise à la chaleur provenant notamment de l'avaloir, du tuyau ou de l'air ascendant (convection de vitre).

Réaliser un montage (cf fig. 6.1) avec un isolant (A) laine de roche et notre kit de protection standard (D) disponible chez votre revendeur. (E) bandeau de brique, (B) hotte.

6.3. HOTTE (FIG. 3.4)

Nous préconisons l'utilisation de matériaux classés M0 (incombustibles) ainsi que la mise en place d'une isolation.

La conception d'une hotte personnalisée doit :

- permettre un libre accès à l'intérieur ou comporter une porte de visite,
- être indépendante du foyer qui ne doit pas servir de support à la hotte. L'appareil doit pouvoir se dilater librement.
- pour les appareils à ouverture de porte latérale, le bandeau de brique ou la hotte sera placé à 1 cm minimum en avant de la façade du foyer pour dégager un passage d'air.
- pour les appareils à porte escamotable, le bandeau de brique ou la hotte sera placé à 3 cm minimum en avant de la façade du foyer pour dégager un passage d'air.

La hotte doit comporter les éléments suivants:

6.3.1. Faux-plafond

La hotte doit avoir un faux-plafond fixé au minimum à 30 cm sous le plafond de la pièce.

Ce faux-plafond canalise l'air chaud vers l'extérieur, évite son confinement à la partie supérieure de la hotte et protège le plafond de la pièce. Réaliser le faux-plafond en matériaux classés M0 (incombustibles) puis l'isoler.

Le caisson fabriqué doit :

- comporter des ouvertures de ventilation efficaces, en communication vers l'extérieur de la hotte.
- être étanche par rapport à la partie inférieure de la hotte pour éviter les fuites d'air chaud vers le haut.

Isoler la face en appui contre le mur, le tuyau et le plafond.

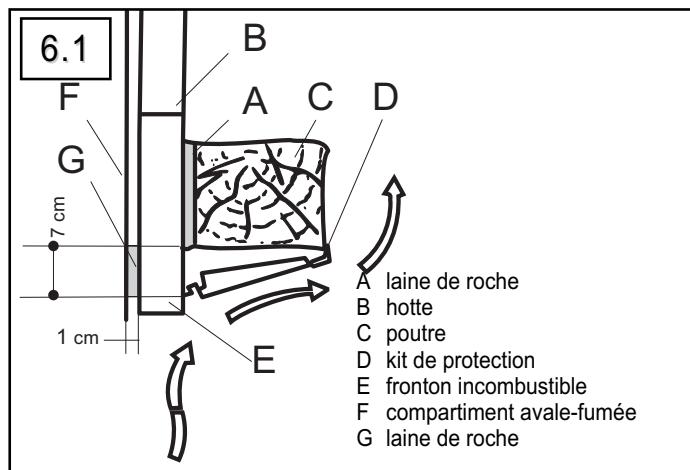
6.3.2. Diffuseurs d'air chaud

La hotte doit comporter en partie supérieure à ras du faux-plafond, une ou plusieurs bouches de diffusion de l'air chaud d'une section libre non obturable de 600 cm².

6.3.3. Porte de visite

Les tuyaux de raccordement au conduit doivent être visibles et accessibles sur tout leur parcours, soit directement, soit par une porte de visite ou une grille aménagée sur la hotte.

Si le ramonage l'exige, les tuyaux de raccordement doivent être accessibles (DTU 24.2).



7. UTILISATION

ATTENTION

- Si la niche sous le foyer sert de réserve de bois, ne jamais l'obturer totalement (une section d'ouverture libre frontale de 600 cm² minimum doit rester libre en permanence).
- Laisser un espace de 5 cm minimum entre le fond du foyer et le dessus des bûches.
- Pour éviter tout risque de brûlure, ne pas toucher l'appareil et utiliser la main froide pour manipuler les différentes commandes.
- Le rayonnement calorifique au travers de la vitrocéramique impose l'éloignement de toute matière pouvant être détériorée par la chaleur (mobilier, papier peint, boiseries,...). Une distance de 2 m évitera tout risque.

7.1. COMBUSTIBLES

7.1.1. Bois

Brûler exclusivement du bois de chauffage, en bûches, séché à l'air (2 à 3 ans de stockage sous abri ventilé) de 15 à 20 % d'humidité maximum. Préférer les feuillus durs (bouleau, charme, hêtre...), Éviter les feuillus tendres (tilleul, marronnier, saule, peuplier) Proscrire absolument les résineux (pin, sapin,...) en usage permanent, ainsi que les bois de récupération traités (traverses de chemin de fer, chutes de menuiserie...) et les déchets domestiques (végétaux ou plastiques). Ne jamais faire de flambées par brassées de petit bois, caissettes, bûchettes ou sarments qui provoquent des surchauffes brutales.

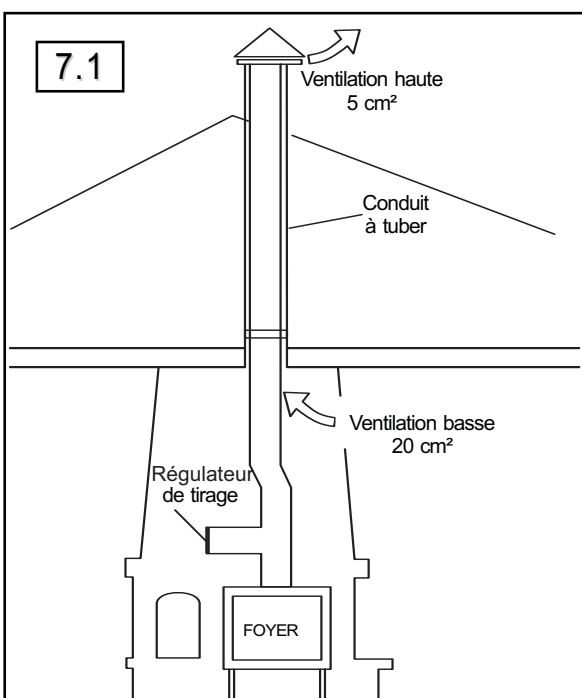
7.1.2. Lignite

En utilisation normale (de jour) ou au ralenti (de nuit), en association ou non avec le bois, la brique de lignite est un combustible économique. Disposer les briquettes en une couche sur un lit de braises, en se limitant à la surface de la grille.

ATTENTION! L'utilisation même occasionnelle du charbon ou tous dérivés du charbon est formellement interdite. Cet appareil ne doit pas être utilisé pour brûler des déchets domestiques !

7.2. TIRAGE

La dépression du conduit de fumées du foyer ne doit jamais excéder 20 Pa à chaud. Dans le cas où le tirage serait supérieur, nous recommandons l'installation d'un régulateur de tirage. Consulter votre revendeur afin d'effectuer une mesure du tirage lors de l'installation du foyer. La présence d'une VMC (Ventilation Mécanique Contrôlée) peut influencer la valeur de la dépression, jusqu'à l'inverser. Pour cette raison, l'extracteur doit être en marche lors de la mesure.



7.3. ORGANES DE MANOEUVRE

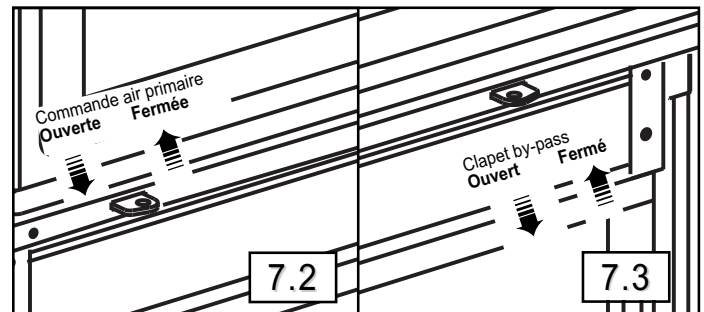
7.3.1. Commande d'air primaire (à gauche) (Fig. 7.2)

La commande d'air primaire permet le contrôle du feu.

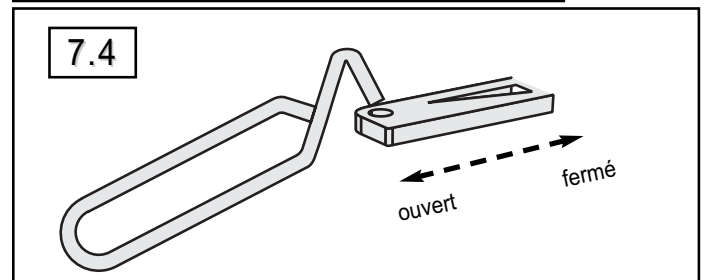
- Position poussée air primaire mini
- Position tirée air primaire maxi

7.3.2. Commande du clapet by-pass (à droite) (Fig. 7.3)

- Position poussée clapet fermé
- Position tirée clapet ouvert



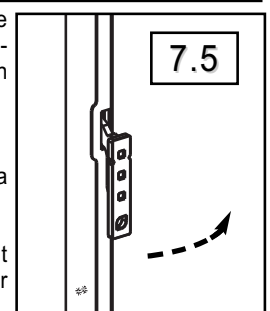
Phase	Commandes	
	Air primaire	Clapet by-pass
Porte fermée	Allumage	↓
	Allure nominale	↓
	Allure réduite	↑
	Arrêt	↑
Porte escamotée	Allure nominale	↓



7.3.3. Poignée de porte

Afin d'éviter des brûlures, manipuler la poignée de porte avec la main froide. L'ouverture - fermeture de la porte de chargement se fait en manœuvrant la poignée (fig 7.5).

- à froid, directement à main nue,
- lorsque l'appareil est chaud, en utilisant la main froide.
- Foyer à porte escamotable: Débloquer la poignée centrale (avec un gant calorifuge lorsque l'appareil est chaud) pour relever le vitrage.



7.4. PREMIER ALLUMAGE

Enlever les étiquettes autocollantes, les éventuels cartons de blocage et s'assurer qu'il ne reste rien dans le cendrier. Attendre au moins 2 semaines avant d'utiliser normalement votre cheminée.

Le premier allumage et la mesure du tirage doivent être effectués par un professionnel qualifié.

Commencer par un feu léger puis, par paliers, augmenter la charge. Cette mise en température progressive permet la dilatation lente des matériaux et leur stabilisation. Un dégagement de fumées et d'odeurs, dues à la peinture de présentation, s'estompera avec le temps. Procéder ainsi pendant quelques jours avant utilisation normale. Ouvrir les fenêtres pendant les premières mises en température.

Au cours de la première chauffe vérifier la dépression conformément au tableau des caractéristiques § 2. régler éventuellement le régulateur.

7.5. FONCTIONNEMENT EN FOYER FERMÉ

La sécurité et le rendement sont meilleurs en fonctionnement porte fermée qu'en fonctionnement porte ouverte.

7.5.1. Allumage

Étaler du papier froissé sur la sole, poser dessus du petit bois et du bois de petite section. Positionner les commandes conformément au (tableau 7.A (allumage). Allumer le combustible, fermer la porte de chargement et attendre la formation de braises. Lorsque le feu a bien pris, charger et mettre les commandes en position "allure nominale" ((tableau 7.A). Il est préférable de charger en plusieurs fois plutôt que de manière excessive.

En cas de température extérieure très basse, un "bouchon" thermique du conduit de fumée peut se former. Celui-ci doit être réchauffé progressivement avant d'obtenir le tirage normal.

ATTENTION! Ne jamais utiliser d'essence, d'alcool ni de fioul...

Lors de l'allumage, après l'inflammation du petit bois, fermer le clapet by-pass. Lors du rechargement du foyer, ouvrir le clapet by-pass avant l'ouverture de la porte. Pour une allure intermédiaire, positionner la commande de l'air primaire au milieu.

ATTENTION ! En fonctionnement, la porte de chargement doit être totalement fermée ou totalement ouverte.

Proscrire les ouvertures intermédiaires pour éviter toute :

- perturbation de la combustion
- surchauffe du foyer
- déformation du foyer.

7.5.2. Rechargement

Recharger le foyer quand il n'y a plus qu'un bon lit de braises et que les flammes ont disparu. Ouvrir le clapet by-pass puis ouvrir lentement la porte afin d'éviter des refoulements de fumée ou des chutes de braises. Recharger, refermer la porte, puis fermer le clapet by-pass.

7.6 FONCTIONNEMENT FOYER OUVERT (981/982/982 EL...)

Le fonctionnement foyer ouvert permet de profiter directement du feu. Le rendement du foyer (par rapport au fonctionnement foyer fermé) est réduit. Ne pas fonctionner en foyer ouvert si une hotte de cuisine à évacuation est en service.

La nuit ou en cas d'absence même momentanée, descendre la vitre. Disposer les commandes comme pour le foyer fermé (tableau 7.A).

7.8. ALLURE RÉDUITE

Régler les commandes conformément au tableau 7.A.

Ne pas faire fonctionner le foyer à allure ralentie pendant de longues périodes. Ceci provoque l'encrassement du conduit et du foyer.

7.9. EN CAS D'INCIDENT

En cas d'incident dans l'habitation (feu de cheminée, départ de feu dans le foyer, vents très violents,...), fermer rapidement la porte de chargement et fermer les commandes du foyer.

8. ENTRETIEN

8.1 DÉCENDRAGE

Attendre que l'appareil soit refroidi.

Nettoyer la grille foyère amovible,

Vider régulièrement le cendrier. L'amas de cendres limite l'arrivée d'air sous la grille, risque d'entraîner sa déformation et perturbe la combustion.

Replacer le cendrier et la grille avant le chargement.

8.2 ENTRETIEN DES ÉLÉMENTS DE FAÇADE

Pour raviver l'aspect du cadre de la porte, utiliser uniquement un chiffon doux et sec (ne pas utiliser d'eau, de solvant ou de produit abrasif).

8.3 NETTOYAGE DE LA VITRE

Nettoyer le vitrage à froid, à l'aide d'un chiffon humide, trempé dans de la cendre de bois.

Le système de balayage d'air permet de conserver la vitre la plus propre possible. Toutefois un léger noircissement peut apparaître dans certaines zones de la vitre en fonctionnement normal. Au ralenti, le nettoyage de la vitre est moins efficace.

8.4 RAMONAGE OBLIGATOIRE

La législation prévoit 2 ramonages par an (dont un pendant la période de chauffage) effectués avec un moyen mécanique (hérissou). Conserver les documents justificatifs du ramonage renseignés par l'entreprise ayant effectué les travaux de ramonage.

Après le ramonage du conduit, replacer les déflecteurs de fumée (fig. 4.4). Avant toute nouvelle utilisation du foyer, vérifier que tous les éléments sont bien en place.

8.5 ENTRETIEN ANNUEL

Après chaque saison de chauffe, effectuer un nettoyage complet du foyer et vérifier le bon fonctionnement de toutes les parties mobiles du foyer.

9. SERVICE APRES-VENTE

Votre foyer comporte un certain nombre de pièces d'usure dont l'état est à vérifier lors de l'entretien annuel. Votre revendeur est à même de vous fournir les pièces de rechange nécessaires.

Pour toute demande de renseignements ou de pièces détachées, indiquer la référence et le numéro de série du foyer figurant sur la plaquette signalétique.

9.1 DÉMONTAGE DE LA PORTE

La porte est protégée contre un dégonflage accidentel. Si nécessaire, démonter le verrou supérieur gauche de la porte.



**RICHARD
LE DROFF**

SUPRA SA RCS Saverne B 675 880 710 - SIRET 675 880 710 00032
BP 22 - 67216 OBERNAI Cedex- FRANCE
www.richardledroff.com